

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 76 (1950)
Heft: 20

Artikel: L'esprit de l'enseignement à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève
Autor: Grosгурin, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-57448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. P. JOYE, professeur ; E. LAELTIN, architecte — *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. D'OKOLSKI, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; CL. GROSGURIN, architecte ; E. MARTIN, architecte ; V. ROCHAT, ingénieur. — *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; G. FURTER, ingénieur ; R. GUYE, ingénieur ; *Valais* : MM. J. DUBUIS, ingénieur ; D. BURGNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCESLe millimètre
(larg. 47 mm) 20 ctsRéclames : 60 cts le mm
(largeur 95 mm)Rabais pour annonces
répétées**ANNONCES SUISSES S.A.**5, Rue Centrale
Tél. 22 33 26
LAUSANNE
et Succursales**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *L'esprit de l'enseignement à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève*, par CLAUDE GROSGURIN, architecte S. I. A., Genève.
LES CONGRÈS : *Association des Anciens Elèves de l'Ecole polytechnique fédérale ; Association internationale des Ponts et Charpentes.* —
— BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT.

L'ESPRIT DE L'ENSEIGNEMENT

A L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

par CLAUDE GROSGURIN, architecte S. I. A., Genève

Ce qui frappe, à l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève, c'est la richesse des programmes proposés aux recherches des élèves, la grande variété des sujets abordés et des moyens d'expression mis en œuvre, l'effort donné par l'enseignement pour développer les facultés d'imagination, la culture artistique, le goût de l'invention, en un mot l'ouverture d'esprit propre à former des architectes capables d'entreprendre les tâches les plus hautes de leur profession.

Dès leur arrivée, les jeunes gens sont soumis à un régime de travail qui ne variera pas dans les grandes lignes pendant tout leur séjour à l'Ecole. La matinée est consacrée aux cours théoriques, accompagnés d'exercices, cependant que l'après-midi entier est occupé par des travaux d'atelier, exception faite du lundi, généralement réservé à une « esquisse-esquisse » en douze heures. Les cours ou exercices du matin, répartis sur sept semestres, sont ceux de toute école d'architecture de rang universitaire, c'est-à-dire le calcul infinitésimal, la géométrie descriptive, la perspective, la statique, la résistance des matériaux, la construction, la géologie et la minéralogie ; le dessin d'ornement et de figures, le modelage ; l'acoustique, l'éclairagisme, l'hygiène, le métré, la comptabilité, la législation ; l'histoire de l'art, l'urbanisme et la théorie de l'architecture. Ce n'est pas cet aspect-là de l'enseignement que nous désirons présenter aux lecteurs du *Bulletin technique de la Suisse romande*, mais bien l'autre, celui qui fait l'originalité et la valeur de l'Ecole, c'est-à-dire le travail d'atelier et la manière dont il est conçu.

Le débutant est inscrit à l'atelier de troisième classe. Là, il est suivi chaque jour par son chef d'atelier, M. John Torca-pel, architecte S. I. A., qui lui enseigne les premiers rudiments, lui apprend à voir et à comprendre les faits d'architecture qui l'entourent, en même temps qu'il l'aide à saisir la vie de l'Ecole, afin qu'il trouve le meilleur profit dans les expériences faites par ses camarades plus anciens. Son premier contact avec l'architecture sera l'établissement de simples relevés. Des visites commentées, des croquis perspectifs lui apprendront à observer. En même temps, il se familiarise avec les modes d'expression qu'il devra utiliser plus tard : dessins, croquis, pochades, modelage et maquettes.

Le point sur lequel l'enseignement insiste le plus pendant cette période préparatoire est l'exercice dénommé : études analytiques, analyses détaillées d'ouvrages modernes ou historiques ; les étudiants y seront astreints classe après classe jusqu'à la fin de leurs études. Voici des exemples d'analytiques pris parmi les sujets qui sont abordés en troisième classe : la mouluration des bases de points d'appuis, les bossages, les pans de bois, la construction en montagne, etc.

Quant à la composition, les programmes soumis aux élèves de troisième classe les mettent en présence de problèmes simples, d'une étendue limitée, dont voici des exemples : un petit bureau de poste, une auberge de campagne, la maison d'un jardinier, etc.

A cet égard, il importe de dire que tous les programmes

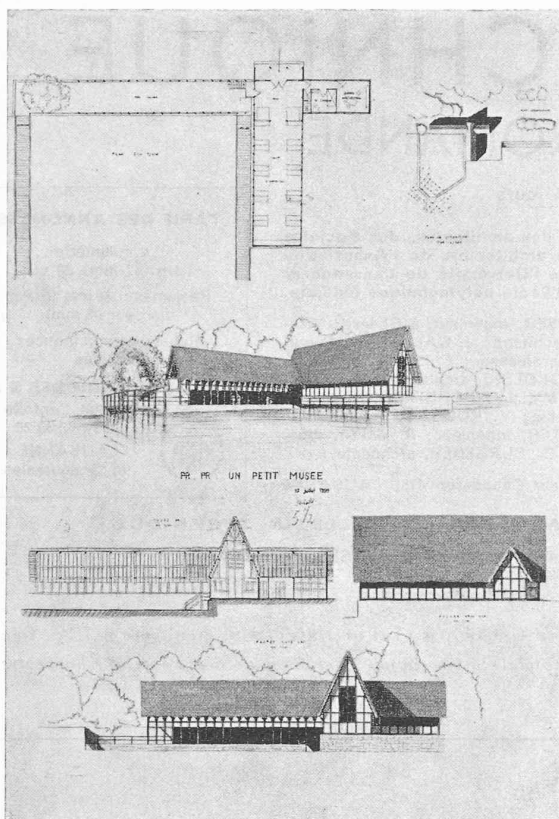


Fig. 1. — C. Michaillet : Un petit musée lacustre.

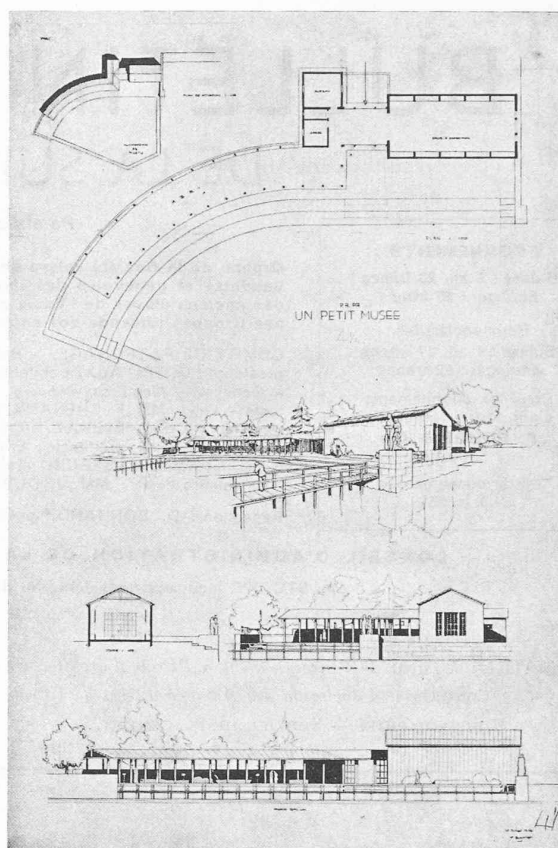


Fig. 2. — F. Bouvier : Un petit musée lacustre.

sont rédigés par le directeur des études, M. Eugène Beau-douin, architecte D. P. L. G., ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et membre de la S. I. A. Chaque mois, il prononce, devant tous les élèves de l'Ecole, la critique des projets présentés à la salle d'exposition, quel que soit l'atelier auquel appartiennent les auteurs des travaux. Il faut avoir assisté à ces critiques pour comprendre tout le fruit que les élèves en retirent, toute l'émulation et l'enthousiasme qu'elles savent susciter. La critique mensuelle met en évidence les qualités de la composition, comme elle en montre les erreurs ou les insuffisances, et bien souvent la leçon tirée d'un échec est salutaire. D'autant plus que la fréquence et la variété des programmes permettent à l'élève de progresser sans cesse, de combler une lacune, de trouver sa voie, de développer sa personnalité.

En effet, l'enseignement de l'Ecole n'est pas donné suivant une tendance doctrinale; il n'impose pas une architecture déterminée. Tout en exigeant une réponse exacte aux données du programme, il attache la plus grande attention à la vérité de l'atmosphère, à la justesse du caractère architectural, sans freiner les tendances personnelles qui se manifestent.

Les figures 1 et 2 montrent des travaux réalisés au cours du récent semestre d'été 1950 par des élèves de troisième classe, qui en sont donc à leur deuxième semestre d'études. Le programme de ces travaux leur donnait un mois pour établir le projet-rendu d'un petit musée lacustre. En voici le texte :

A l'endroit où d'intéressants vestiges d'une cité lacustre ont été retrouvés, on se propose d'édifier un petit musée pour exposer et présenter les objets découverts.

Cette construction serait située au bord de l'eau à l'extrémité d'un quai-promenade et à l'entrée d'un parc public, sur le site même de la station palafitte. Le bâtiment comprendra :

*une grande salle d'exposition mesurant 15 m sur 6 m,
un petit bureau-bibliothèque,
une chambre pour le gardien avec W.-C.-lavabo,
un grand abri couvert pour les pièces qui resteront en plein air
donnera accès à une estacade pour aller visiter sur le lac les alignements de pilotis encore noyés, mais visibles sous l'eau après leur dégagement des sables d'alluvions.*

On adoptera pour cette construction un caractère architectural très simple en harmonie avec sa destination et le site. La dimension du bâtiment n'est pas fixée.

On fera : un plan, une coupe, et deux façades, à l'échelle de 0,01, et une perspective d'ensemble. Le tout sera présenté sur une feuille grand-aigle.

Quand l'étudiant de troisième classe a obtenu ses vingt-quatre valeurs¹, il est inscrit à l'atelier de deuxième classe, ou atelier moyen. Il travaillera là sous la direction quotidienne de M. Albert Cingria, architecte S. I. A., et abordera des problèmes tels qu'une école, un immeuble d'habitation, etc., suivant un ordre de difficultés croissant, qui apparaîtra à la lecture de deux programmes de projets-rendus de deuxième

¹ Dès qu'un travail d'atelier est terminé, il est affiché à la salle d'exposition, et soumis à l'appréciation du jury. Ce jury est composé des principaux professeurs de l'Ecole, et d'architectes choisis en dehors du corps enseignant. Il attribue à ces travaux des « valeurs », de la manière suivante :

note 6 (maximum)	= 3 valeurs
note 5	= 2 valeurs
note 4	= 1 valeur.

Quant l'étudiant de 3^{me} classe a obtenu 24 valeurs au total, il passe dans l'atelier de 2^{me} classe.

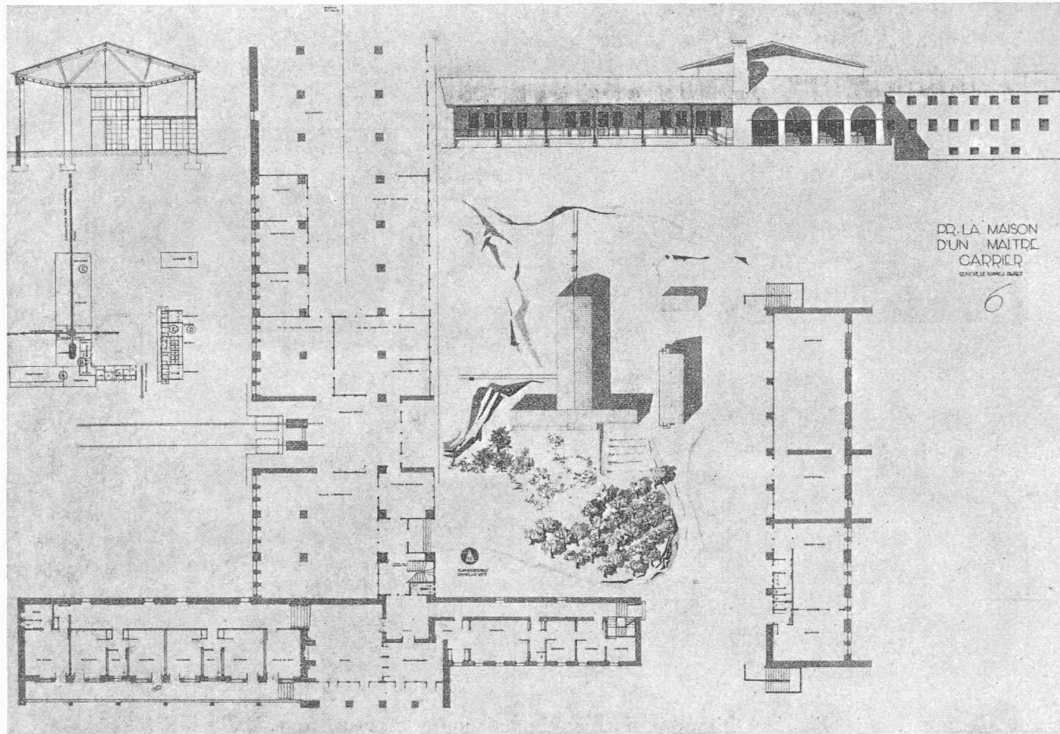


Fig. 3. — J. Duret : La maison d'un maître carrier.

classe, que nous donnons à titre d'exemple. Voici tout d'abord celui de la maison d'un maître carrier, d'une durée de quatre semaines :

Ses études professionnelles, ses stages pratiques et ses voyages de compagnonnage étant terminés, un jeune carrier décide d'ouvrir, avec sa famille qui veut l'aider dans cette entreprise, dans une carrière romaine abandonnée, une exploitation d'un marbre décoratif autrefois célèbre.

On projette de construire sur le site choisi tout ce qui est nécessaire à la vie familiale de l'exploitant, et au fonctionnement commercial et technique de son installation. La carrière est située dans la montagne, à une altitude assez élevée; le climat y est rude.

Dans une composition bien groupée, l'ensemble comprendra :

- A. La maison du maître carrier. On y trouvera tout ce qui est nécessaire pour une installation familiale confortable, permanente et complète, c'est-à-dire : un hall-vestibule; une grande salle commune formant salon; une salle à manger avec cuisine, office, réserves, cave, fruitier, etc.; quatre chambres avec deux salles de bains; une chambre d'amis avec toilettes-bains; une salle de travail et de jeux pour les enfants; lingerie, buanderie, chaufferie; deux chambres de domestiques; dépôts, greniers, etc.; un jardin potager et petit jardin d'agrément.
- B. Les salles de dessin et d'exposition, bureaux, etc. En communication directe avec l'habitation du maître de l'exploitation, et groupés de façon à constituer un ensemble intéressant pour les visiteurs et clients, on y trouvera les locaux suivants : un grand bureau; un bureau pour le secrétariat, la comptabilité et les archives; un bureau de dessin pour quatre dessinateurs; une salle pour les tracés grandeur d'exécution; les

ouvrages de valeur, pièces de collection, et types de référence seront présentés dans un hall formant salle d'exposition; un magasin-dépôt pour les pièces terminées de modèles courants prêtes à la livraison.

- C. Les ateliers. Facilement accessibles du chantier et pourvus des moyens de manutention nécessaires, ils comprendront : un atelier de sciage; un atelier de taille pour six ouvriers; un atelier de sculpture pour dix ouvriers; un atelier de sculpture pour la figure (deux metteurs au point); un petit atelier de réparation mécanique; un petit magasin d'outillage; une salle des machines pour les moteurs avec poste de transformation, etc.
- D. Les services. Ils comprendront : les garages pour deux camions, deux voitures de tourisme; un petit dépôt de matériel et les postes de départ et d'arrivée des téléphériques transporteurs; hangars et abris couverts.
- E. Quelques locaux pour les ouvriers. Il n'y a pas lieu d'envisager l'habitation des ouvriers dont les familles sont à demeure au village voisin; on prévoira toutefois une petite cantine avec cuisine et réfectoire, un logement du gardien, une salle commune, un dortoir avec six chambrettes, etc. On trouvera dans cette partie du bâtiment le logement pour le chauffeur-mécanicien et sa famille.

On donnera de l'ensemble un plan d'ensemble à l'échelle de 0,004, un plan des bâtiments à l'échelle de 0,01, une coupe et une façade à la même échelle. Les dimensions de ces installations sont laissées au choix des concurrents. Le rendu sera fait sur une feuille grand-aigle.

La figure 3 reproduit le projet-rendu d'un des élèves.

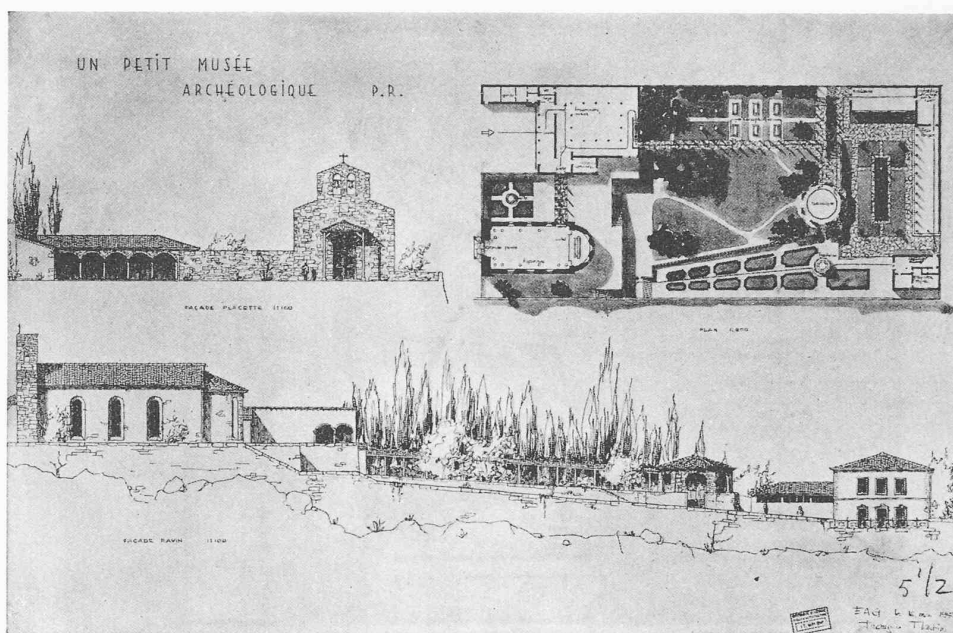


Fig. 4. — François Martin : Un petit musée archéologique.

Voici un autre exemple de projet-rendu exécuté en six semaines dans l'atelier de deuxième classe ; il s'agit d'un *petit musée archéologique* dont le programme abrégé est le suivant :

Dans un village, on veut aménager des collections éparses, ayant trait à l'archéologie et aux artisanats locaux, en un *petit musée* qui comprendra : des fragments d'architecture et de sculpture antiques, des sarcophages, des vases et des urnes funéraires grecques, une mosaïque romaine, un maître-autel baroque, quatre grands retables, douze figures en bois, un puits couvert et une fontaine avec deux vasques sculptées à personnages, des portes, grilles, balcons et rampes, un groupe sculptural ; enfin, divers objets, vêtements, tableaux et gravures.

Pour installer ce petit musée, on dispose d'un terrain rectangulaire de 45 m de largeur sur 97 de profondeur, dont l'unique façade (45 m) donne sur une placette à l'extrémité d'une rue très calme. L'un des grands côtés borde la crête d'une falaise dominant un ravin ; les deux autres côtés sont mitoyens avec des constructions et des jardins existants.

La différence de niveau entre la façade sur la placette (elle-même horizontale) et le fond du terrain (en contrebas) est de 7,80 m. Dans l'aménagement demandé, on aimerait utiliser, après les avoir restaurés convenablement, une chapelle et le presbytère existant sur ce terrain.

La chapelle bâtie au XVI^e siècle, construite en pierre, ne comporte qu'une seule nef (22 m de longueur sur 9,50 m de largeur) et un petit clocher au-dessus du porche d'entrée. Son

portail s'ouvre directement sur la placette au-devant d'un petit calvaire ; sa façade latérale borde la terrasse au-dessus du ravin. Le presbytère est un petit bâtiment très rustique du XVIII^e siècle, situé dans la partie basse du terrain et dominant également la vue sur le ravin. On y trouve cinq pièces en deux étages superposés.

Aucune construction ou vestige important ne peut gêner l'implantation des locaux nécessaires : petit bureau pour le conservateur, loge et logement de deux pièces pour le gardien, galeries, portiques ou terrasses qui pourront être prévus librement pour relier ces deux corps de bâtiments et abriter les collections qui ne pourront y trouver place.

On donnera :

- un plan d'ensemble avec l'indication des jardins, terrasses, escaliers, etc., à l'échelle de 0,005. Ce dessin portera les inscriptions nécessaires pour la compréhension de l'organisation du musée en ses diverses collections ;
- un plan de détail d'un bâtiment ancien avec ses annexes modernes, figurant exactement l'emplacement des objets et collections qui y trouveront place, et deux façades à l'échelle de 0,01 ;
- deux vues perspectives (l'une à vol d'oiseau, l'autre au sol). Le tout sera rendu sur deux feuilles grand-aigle.

On trouvera à la figure 4 l'une des deux planches demandées de l'un des projets-rendus exécutés sur ce programme : elle comporte le plan d'ensemble et les deux façades.

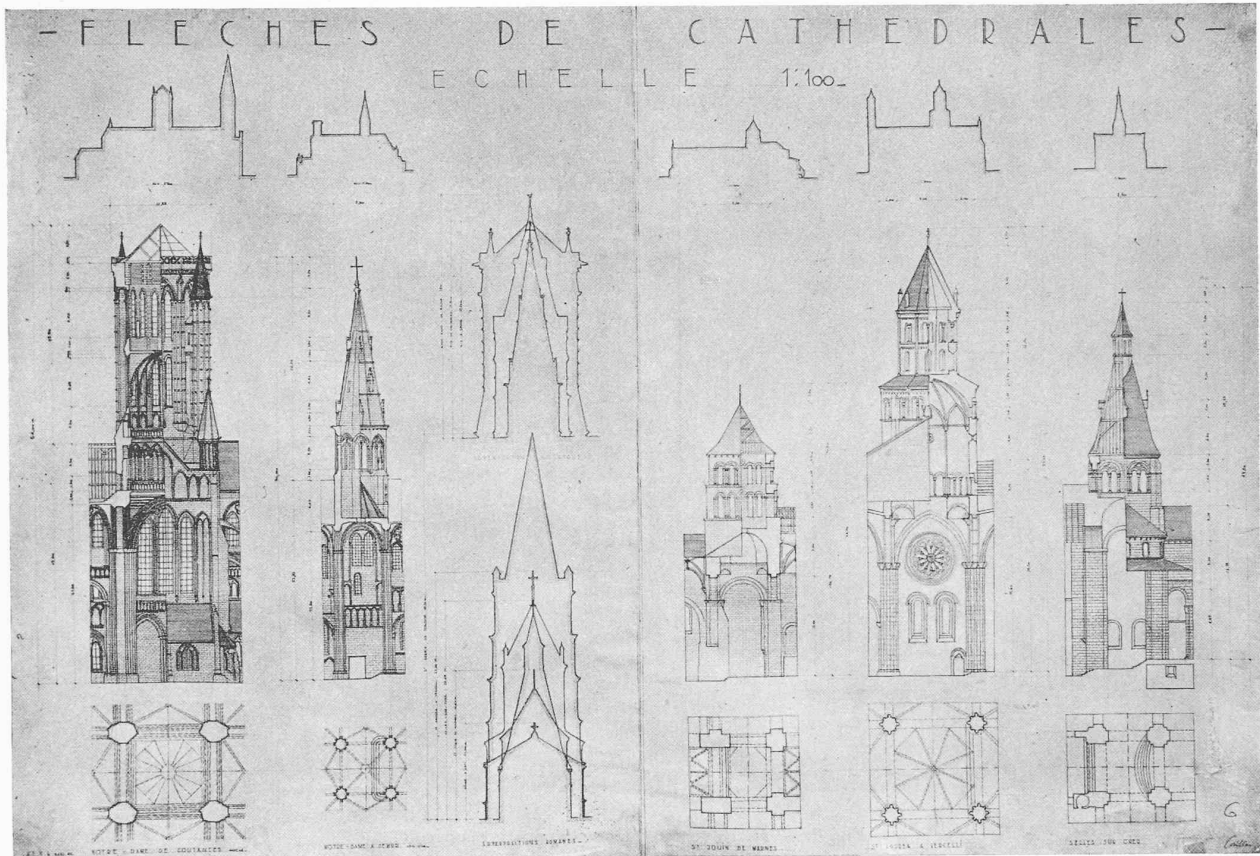


Fig. 5. — M. Cailler : Etude analytique : flèches de cathédrales.

Le passage à l'atelier de première classe peut se faire lorsque l'étudiant a obtenu vingt-deux valeurs en deuxième classe. Les thèmes abordés dans l'atelier de première classe, dirigé également par M. Cingria, sont en général des ensembles complexes, comme un observatoire, un immeuble commercial avec grand garage, une coopérative agricole, un palais de justice, une aérogare. Les valeurs requises ne doivent pas s'obtenir seulement en projets-rendus, mais aussi en esquisses-esquisses, études analytiques, en urbanisme, en construction, en jardin, en décoration, en dessin d'ornement, en dessin de figures, en croquis, en modelage. Nous ne pouvons pas refléter dans cet article l'enseignement qui se donne dans ces divers domaines. Nous nous bornerons à mentionner que les esquisses-esquisses sont des travaux effectués dans un bref délai, en général douze ou vingt-quatre heures, sur des sujets limités. Ils habituent à l'effort, et donnent de l'aisance dans la recherche rapide des partis. En ce qui concerne les études analytiques, les figures 5 et 6 en donnent deux exemples exécutés dans l'atelier de premier classe.

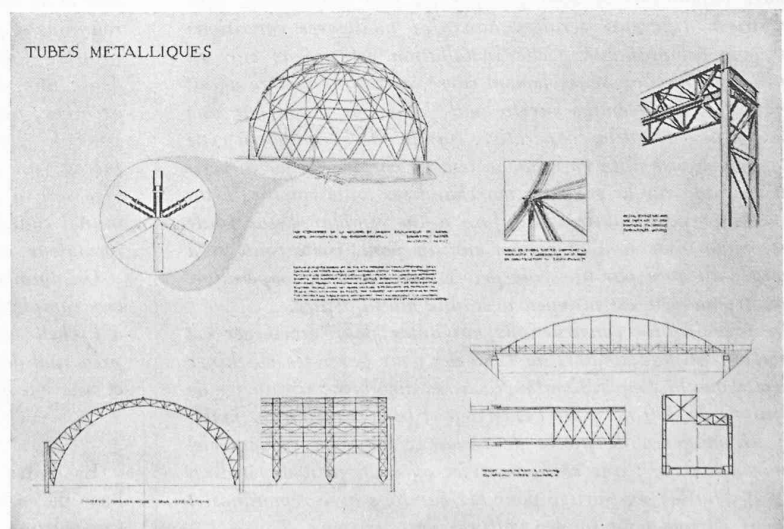


Fig. 6. — G. de Semprun : Fragment d'une étude analytique sur la construction industrielle : ossature métallique ; cette planche est consacrée à la charpente en tubes métalliques.

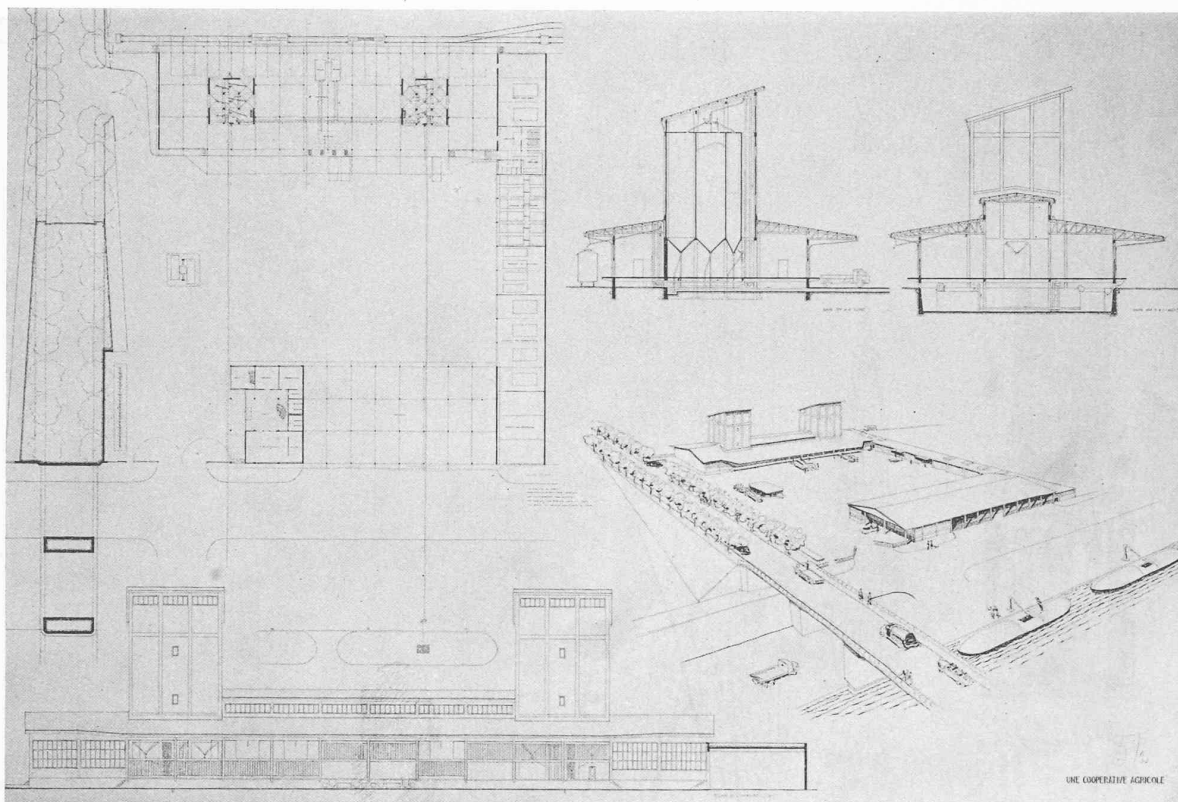


Fig. 7. — R. Reverdin : Une coopérative agricole.

Voici le programme d'un projet-rendu en sept semaines pour une coopérative agricole :

Dans une région de culture de céréales, une trentaine d'agriculteurs exploitants se sont groupés en une coopérative, afin d'organiser différents services dans les meilleures conditions pour leur communauté. Cette installation est prévue sur un terrain d'un hectare, sensiblement carré, entre une rivière ayant un port fluvial aménagé sur le quai, lui-même bordé par une route qui desservira la coopérative. Sur la face parallèle à cette route, on dispose d'un embranchement de chemin de fer directement raccordé sur la gare des marchandises toute voisine. L'un des côtés perpendiculaires fait face à un remblai d'une route transversale traversant la rivière sur un pont. Cette route sera raccordée au quai par une voie privée desservant la coopérative. Le quatrième côté est mitoyen avec une manufacture.

On prévoira les constructions suivantes pour aménager cet ensemble : un hangar-abri de 1200 m² pour garer les machines agricoles que la coopérative louera à ses membres ; un atelier de mécanique de 300 m² pour l'entretien et la réparation du matériel ; un magasin de pièces de rechange et dépôt de matériel d'environ 200 m² ; une station-service avec un petit dépôt d'essence et d'huile ; un garage pour six camions avec remorques et un petit garage pour quatre voitures de tourisme.

D'autre part, on trouvera un entrepôt d'environ 2000 m² pour emmagasiner les grains à la livraison ou à l'expédition, faciliter leur manutention, leur ensachage, la réparation des sacs et leur marquage ; des silos pour recevoir et conserver dans les meilleures conditions 24 000 quintaux de grains.

Dans un bâtiment qui sera à volonté isolé ou relié à ces installations, on trouvera un petit laboratoire avec dépôt et les services d'administration comprenant : un vestibule avec vestiaires et services ; une bibliothèque, aménagée en salle de lecture et de correspondance dans laquelle on pourra organiser des réunions et parfois l'exposition des produits, de matériels, ou de projets, et faire des démonstrations ; un bureau pour le président ; une salle de commission ; un bureau de secrétariat avec archives ; une pièce pour la caisse et la comptabilité ; un bureau pour le gérant, qui disposera d'un appartement de quatre pièces ; un gardien-concierge avec logement de trois pièces et loge sera à proximité des services d'entrée et des services communs, chaufferie, soute à combustible, poste d'incendie, transformateur, etc.

On donnera de l'ensemble un plan de masse avec indications très complètes de tous les aménagements d'abords et de desserte, à l'échelle de 0,005 ; un ou plusieurs plans à 0,01 du groupe principal des bâtiments avec coupes et façades à la même échelle et une vue perspective. Feuille double grand-aigle.

La figure 7 donne la reproduction d'un projet établi sur la base de ce texte. Ce projet a été complété par un exercice de construction qui demandait l'élaboration de tous les plans et détails de construction nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. Nous regrettons que ces planches ne puissent pas se prêter à la réduction d'un cliché, car elles témoignent de l'effort accompli dans le domaine de la construction et de l'importance qui lui est attachée.

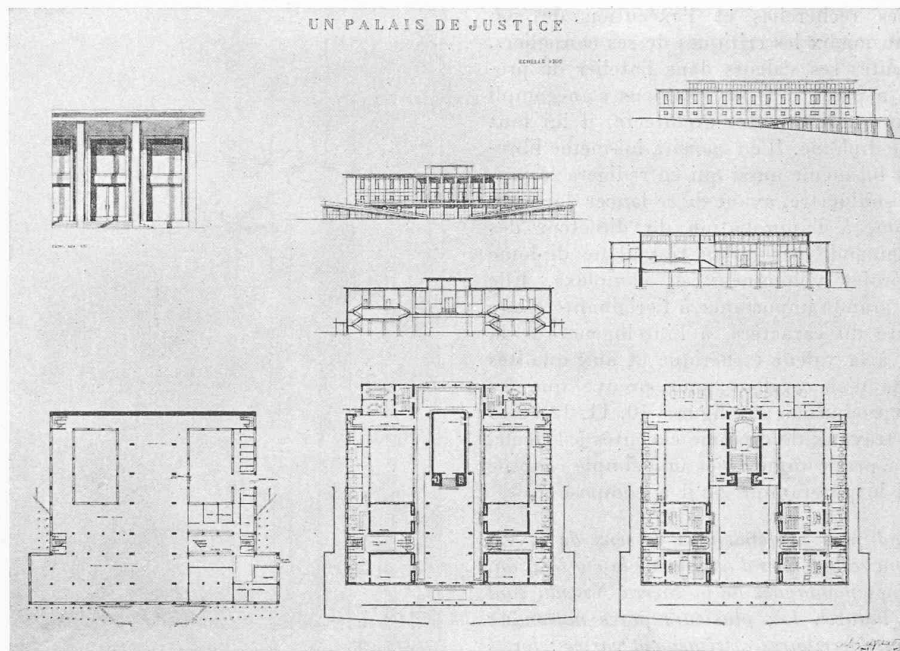


Fig. 8. — M^{lle} Guevrenova : Un palais de justice.

La figure 8 reproduit le projet d'un *palais de justice* exécuté sur la base d'un programme dans le détail duquel nous n'entrerons pas, mais qui demandait que cet édifice, par son caractère monumental, contribue à l'embellissement d'une cité dont on aménage le quartier central.

Nous donnons d'autre part, figure 9, un projet d'urbanisme : une *aérogare dans le désert*, sur les données suivantes : Les nécessités du tracé des parcours des lignes intercontinentales imposent l'aménagement de gîtes d'étapes dans les sites les plus divers. Plusieurs grandes lignes traversent des régions désertiques où de nombreuses stations ont déjà été aménagées ; demain probablement, les régions polaires seront équipées de même manière. Le projet que l'on demande d'établir prévoira les installations nécessaires à une station servant à la jonction de deux lignes aériennes. Elle sera située sur un terrain complètement plat, rocheux et aride (l'eau étant à une profondeur de 40 m). Un village indigène de cent cinquante feux existe à proximité du champ d'aviation.

Les installations devaient comprendre administration, station météo, radio, pistes, balisage, tours, sémaphores, hangars, ateliers, pour recevoir septante avions par jour. En outre, un bâtiment de gare, un bâtiment d'accueil, un mess, un poste de police, un

hôtel pour quarante voyageurs, une petite clinique, etc., etc.

On remarquera combien chacun de ces projets, qu'il s'agisse du palais de justice, de l'aérogare ou de la coopérative agricole, a été conçu avec le souci d'une architecture bien adaptée à la fonction et au milieu.

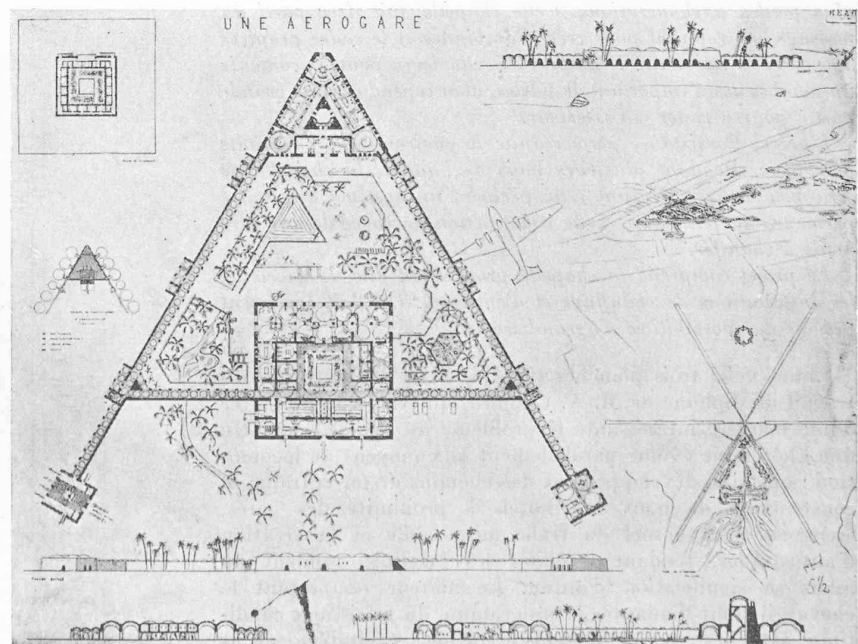


Fig. 9. — A. Gaillard : Une aérogare dans le désert.

Lorsqu'il arrive à la fin de ses études, l'étudiant a appris progressivement à organiser son travail ; il sait conduire le développement de ses recherches et l'exécution de son ouvrage en utilisant au mieux les critiques de ses conseillers. Lorsqu'il a obtenu toutes ses valeurs dans l'atelier de première classe, lorsqu'il a passé tous ses examens et accompli un stage pratique dans un cabinet d'architecte, il lui faut préparer son travail de diplôme. Il en choisira lui-même librement le sujet, et c'est lui-même aussi qui en rédigera le programme, non sans les soumettre, avant de se lancer dans son travail de composition, à l'approbation du directeur des études. L'École ne demande pas qu'un travail de diplôme soit forcément un projet volumineux et complexe. Elle attache une bien plus grande importance à l'originalité d'une conception, à la vérité du caractère, à l'intelligence de la solution constructive, à la valeur esthétique et aux qualités de présentation. Nous n'en voulons pour preuve que les fragments que nous reproduisons aux figures 10, 11, 12 et 13 d'un des plus récents travaux de diplôme exécutés à l'École, celui de M. Hirst. Il a pris comme sujet une simple *chapelle de montagne*, et voici le programme qu'il a composé :

Souvent on comprend plus profondément le sens de la vie dans des régions qui sont restées hors d'atteinte de la civilisation. En Californie, les hautes montagnes de la Sierra Nevada sont demeurées à leur état naturel. Là, plusieurs parcs nationaux s'étendent sur d'immenses territoires extrêmement variés : forêts vierges, lacs, vallées dominées par des neiges éternelles, volcans, sources thermales, forêts d'arbres géants. La fraîcheur de l'été y attire de nombreux touristes, mais rares sont ceux qui s'y aventurent l'hiver pour jouir de la neige, trouver le repos et l'inspiration.

En majeure partie propriété de l'Etat, ces territoires ne permettent qu'une activité commerciale des plus restreintes, et il n'existe pour ainsi dire pas de population stable. Cependant, dans les parcs nationaux et les réserves d'Etat, un nombre réduit de bâtiments privés et de concessions commerciales ont eu la possibilité de s'établir. Ces agglomérations sont constituées principalement par des terrains de camping, de petits hôtels, des cabines de touristes, des chalets privés, des parcs à roulettes, et leurs dépendances.

Je propose la construction d'une chapelle catholique dans ces régions pittoresques et sauvages à quelque distance d'une des plus petites agglomérations. Cette chapelle doit tirer parti du paysage environnant pour créer l'ambiance et le cadre propices aux services religieux. Pendant l'été, elle devra pouvoir contenir un nombre assez important de fidèles, dont cependant une grande partie pourra rester à l'extérieur.

L'hiver, l'assistance sera réduite à environ cent cinquante personnes. Pendant plusieurs mois de l'année, la chapelle ne sera pas utilisée. Durant cette période, un système approprié permettra sa fermeture. Cette construction devra également être facile à chauffer.

Le projet comprend la chapelle proprement dite, la sacristie, les installations de chauffage et d'entretien. On doit également prévoir des possibilités d'agrandissement.

Enfin, voici trois planches (fig. 14, 15 et 16) extraites du travail de diplôme de M. A. Gaillard, qui vient de présenter d'une manière intéressante le problème du *relais*. Il montre que l'hôtellerie évolue parallèlement aux moyens de locomotion ; que si le développement des chemins de fer entraîna la construction de nouveaux hôtels à proximité des gares, l'accroissement actuel du trafic automobile et la création d'autostrades, tendant à éviter les localités, rendent au relais sa signification d'antan. Le moteur remplaçant le cheval, il suffit d'adapter le programme du relais aux conditions actuelles, le but restant le même : ravitaillement et logement des voitures et des équipages. Voici d'ailleurs un extrait du programme :

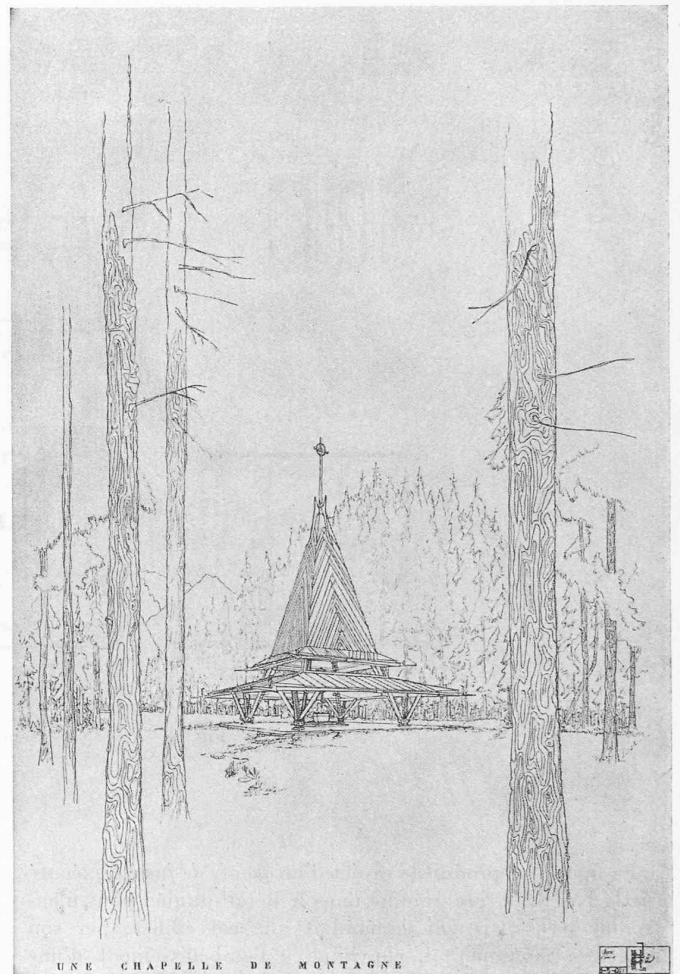


Fig. 10. — James-C. Hirst : Une chapelle en montagne, perspective.

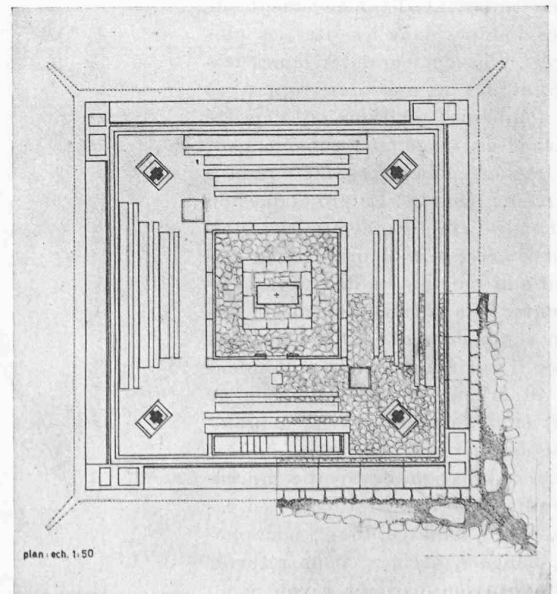


Fig. 11. — Une chapelle en montagne, plan.

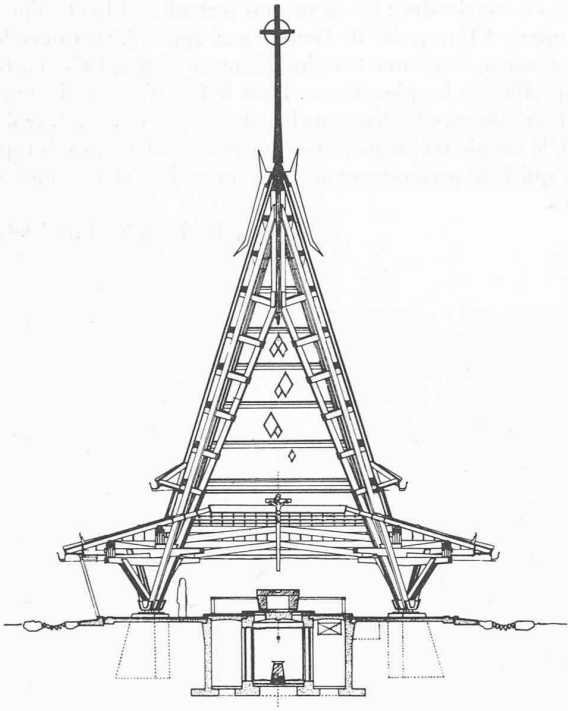


Fig. 12. — Une chapelle en montagne, coupe.

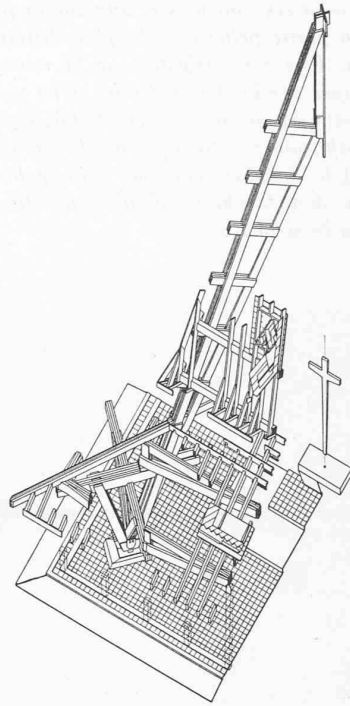


Fig. 13. — Une chapelle en montagne, détail axonométrique.

La principale préoccupation de l'architecte sera de « rendre agréables les voyages en auto ». Le site est déterminant dans ce programme. A défaut de situation exceptionnelle, l'architecte s'efforcera dans son choix de satisfaire au plus grand nombre des points suivants : présence d'un lac ou d'une rivière ; vue dégagée ; végétation abondante ; proximité d'un village (en pensant à l'eau, gaz, électricité, ainsi qu'au ravitaillement). Dans la recherche du caractère, il s'agit de remédier aux défauts des hôtels en général, soit le manque de personnalité tant dans la conception, l'esthétique, que l'ameublement. Il faut se rapprocher davantage de l'habitation, du week-end, du plein air, répondant mieux ainsi aux aspirations de la clientèle actuelle...

La solution adoptée tend à grouper les avantages de deux solutions étudiées aux U. S. A. : celle de l'hôtel pour automobilistes situé au bord des routes de grande communication, et le « Motel », système de pavillons disposant chacun d'un parking et d'un petit laboratoire, le voyageur se contentant pour son repas de chauffer lui-même quelques boîtes de conserves. Cette dernière solution a l'avantage d'offrir une grande indépendance au client, mais elle s'adapte mal au genre de vie des Européens pour qui les agréments gastronomiques ne sont pas négligeables. C'est pourquoi l'auteur de ce programme a imaginé cette combinaison d'un relais offrant les avantages d'un hôtel tout en laissant au client le sentiment d'indépendance très sympathique que donne le pavillon de week-end.

Sise au débouché d'une vallée sur un petit lac, et dans l'axe de la route conduisant à la localité la plus proche, la construction est dominée par une colline que des ruines intéressantes ont fait connaître. Le terrain est compris entre les rives d'un lac côté sud, la route d'accès côté nord ; le côté ouest, boisé, est traversé par une petite rivière.

Le parti a été dicté par le souci de délimiter et de séparer les différentes fonctions. Le plan est subdivisé en surfaces corres-

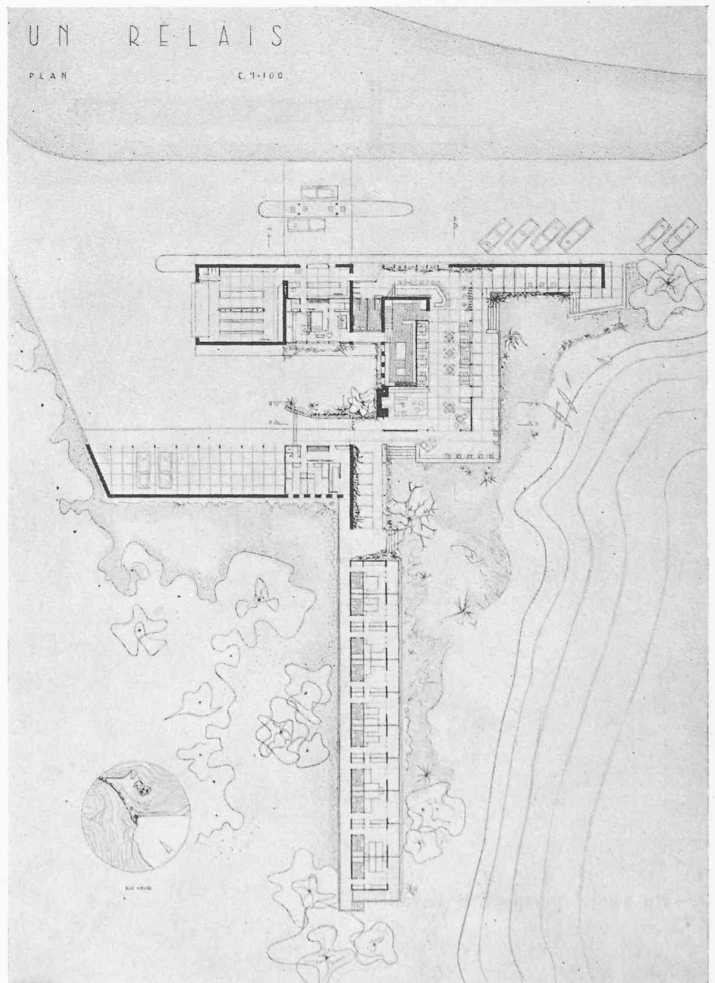


Fig. 14. — A. Gaillard : un relais, plan.

pendant à la fois à ses fonctions et aux étapes possibles de la construction. La partie principale du plan délimite trois zones dans le terrain. Une zone orientée sur la route, destinée au passage, et occupée par la station-service. Une zone réservée au séjour et à la restauration, orientée sur le lac, isolée de la route par un mur. Enfin une zone occupée par le service, et s'ouvrant sur une cour. A la charnière des deux principales orientations, se trouve le bar, dont le rôle est d'attirer les clients de la première zone dans la seconde.

On en conviendra : les élèves qui sortent de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève ont appris à entraîner leur imagination, à assurer leur jugement et sont à l'aise en face des problèmes les plus divers. C'est le fait d'un enseignement qui leur a ouvert les horizons les plus larges tout en leur donnant le savoir technique, et en développant en eux les qualités qui leur permettront d'être « un artiste et un constructeur ».

Genève, le 4 septembre 1950.

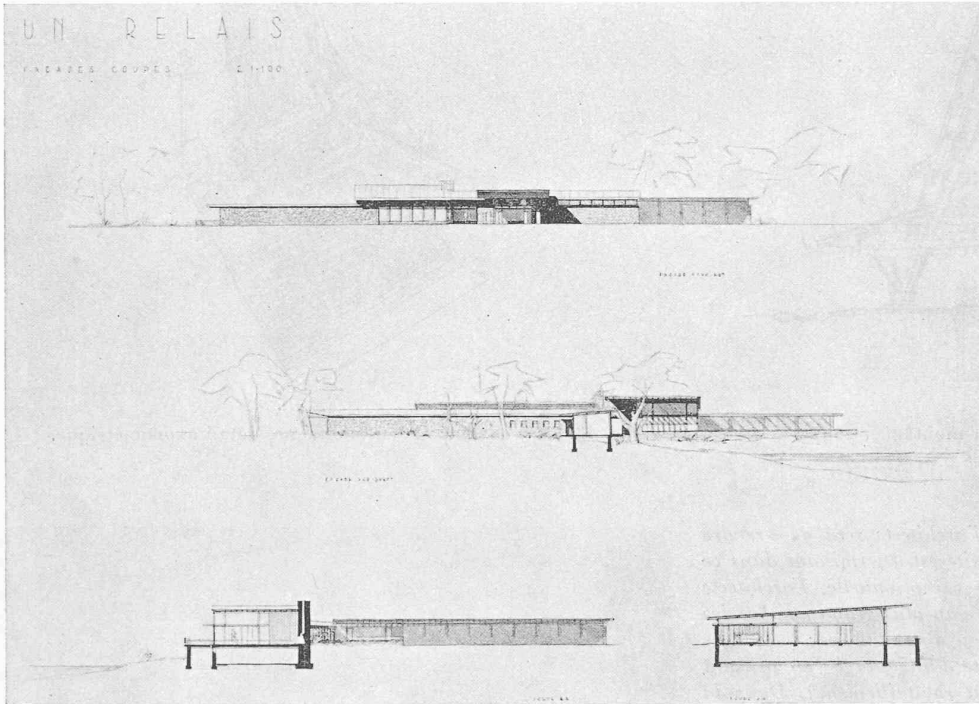


Fig. 15.
Un relais, façades nord-est
(côté route) et sud-ouest,
et coupes.

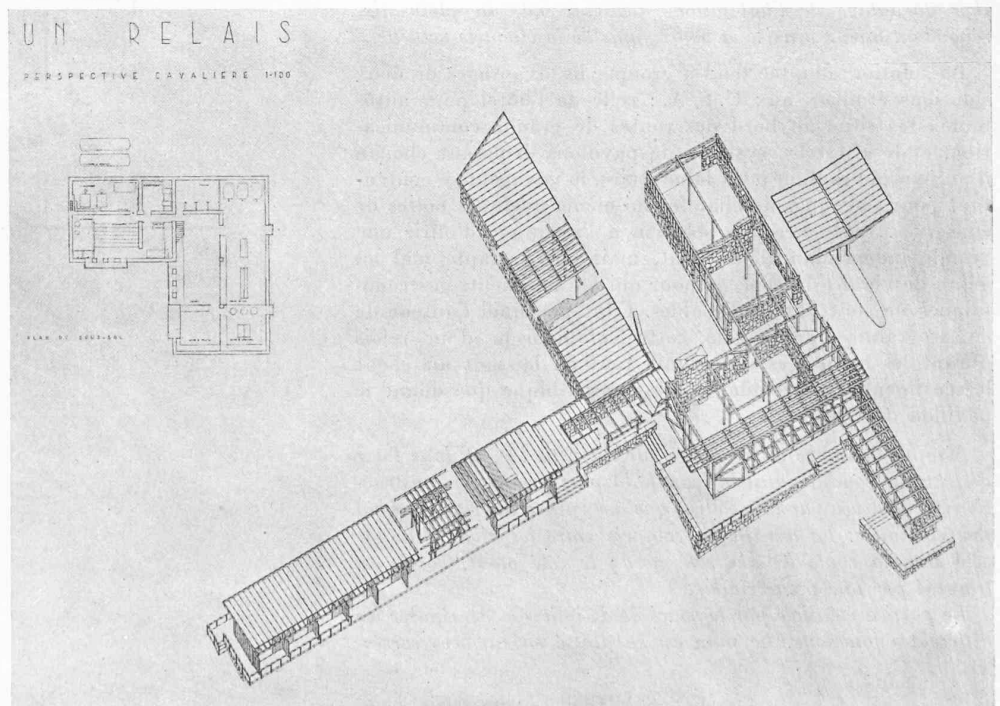


Fig. 16.
Un relais, perspective cavalière.